

Arrêté n° 1154 CM du 5 juillet 2022 portant nomination de M. Steve Finck en qualité de directeur général par intérim de l'établissement public à caractère industriel et commercial Grands Projets de Polynésie

(NOR : TNA22000344AC)

Paru in extenso au journal officiel n°63 NS du 05/07/2022 à la page 4716 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 03/07/2022

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre des grands travaux, des transports terrestres, en charge des relations avec les Institutions,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2002-137 APF du 24 octobre 2002 modifiée relative à Tahiti Nui aménagement et développement ;
Vu l'arrêté n° 1499 CM du 4 novembre 2002 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de Tahiti Nui aménagement et développement ;
Vu l'arrêté n° 1913 CM du 23 décembre 2013 portant modification des statuts de l'établissement public à caractère industriel et commercial "l'établissement Grands Projets de Polynésie" ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 4 juillet 2022,

Arrête :

Article 1er

M. Steve Finck est nommé en qualité de directeur général par intérim de l'établissement public à caractère industriel et commercial Grands Projets de Polynésie pour compter du 3 juillet 2022.

Art. 2

Le ministre des grands travaux, des transports terrestres, en charge des relations avec les Institutions, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Steve Finck et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 5 juillet 2022.

Par le Président de la Polynésie française :
Edouard FRITCH.

Le ministre des grands travaux,
des transports terrestres,
René TEMEHARO.